



MAIRIE DE NANTERRE

SYNTHESE DU CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX PONT 23 FEVRIER 2006

C'est en présence des élus du quartier, Nadine GARCIA, Adjointe au Maire, Gisèle MULLER, conseillère municipale, qu'André CASSOU, adjoint au Maire et président du conseil de quartier ouvre la séance.

LE PROJET DE RESIDENCE DANS LE CADRE DE PARADE(S)

Aujourd'hui, des enfants inscrits au centre de loisirs des Gavroches, viennent introduire la réunion par la présentation de l'atelier qu'ils suivent avec la compagnie de théâtre de rue Cavaluna. Sous la direction de ces artistes, une quinzaine d'enfants participe à toutes les étapes de la création d'un spectacle, qui sera présenté dans le cadre de parade(s) le 10 juin et de la fête de quartier le 27 mai. Une idée forte de ce projet est de laisser la gestion de la troupe aux enfants. Ils prennent toutes les décisions par vote démocratique (histoire, costumes, stages, choix de faire des échasses ou de la jonglerie...). Les apprentis comédiens répètent tous les mardis, de 17 heures à 19h30, dans le préau de l'école Langevin. Les enfants (de plus de 8 ans) intéressés par ce projet peuvent encore rejoindre le groupe dans lequel il reste des places.

*Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter :
Le Centre de loisirs des Gavroches
Au 01.47.29.53.72*

LA CIRCULATION AU VIEUX PONT

La mise en sens divergent de la rue Boileau, en cours d'expérimentation depuis le 16 janvier 2006 et décidée lors d'un précédent conseil de quartier, donne ensuite lieu à un vaste débat sur l'organisation de la circulation dans le quartier du Vieux Pont.

André CASSOU rappelle les fondements de cette initiative : depuis la construction de l'A86, la circulation de transit dans le quartier a considérablement augmenté. Un report de circulation de voitures, de camions et de bus a particulièrement été repéré dans la rue Boileau. Cette situation a ainsi été évoquée à maintes reprises par des habitants dans de nombreux conseils de quartiers et autres instances de concertation depuis 2002. Afin de réduire la vitesse des automobilistes dans la rue, une première étape a été la conduite d'une opération de remise en état de la chaussée et l'installation de ralentisseurs aux carrefours Varlin et Morelly. Mais les habitants présents en conseil de quartier ont remarqué « *le non-respect des dos d'âne et une grande vitesse des véhicules sur la voie* ». Ils ont ainsi souhaité un changement de sens de la circulation. En juin 2005, les services techniques de la Ville présentent trois hypothèses d'aménagement pour réguler la circulation de la rue Boileau. Les habitants présents en conseil de quartier optent alors pour l'une d'elles, expérimentée depuis le début de l'année 2006.

Le débat s'engage et les réactions sont vives. Si les bienfaits de ce nouvel aménagement fait l'unanimité chez les riverains de la rue Boileau, il semble créer des inquiétudes chez ceux des rues Thomas Lemaître et du Vieux Pont qui constatent une circulation accrue dans leur rue depuis le début de l'expérimentation. « *La rue du Vieux Pont est bien trop étroite pour supporter ce nouveau flux de circulation. Les rues du Vieux Pont et Thomas Lemaître constituent le chemin de traverse d'un bon nombre d'enfants pour se rendre à l'école. Ce nouveau flux de circulation engendre de l'insécurité* », explique un habitant. « *Le changement de sens de la circulation dans la rue Boileau n'a eu pour conséquence que de reporter le problème, mais ne l'a pas supprimé.* » Un autre précise : « *La circulation de transit n'a pas sa place dans le quartier. Aucune de nos voies ne peut la supporter, d'autant qu'elle s'accompagne d'une vitesse des véhicules inadaptée à la nature de nos rues* ». « *Il*

fait mener une réflexion globale à l'échelle du quartier sur le plan de circulation pour répartir les nuisances de manière équitable sur l'ensemble des voies », conclut un habitant.

André CASSOU rappelle que le principe d'une expérimentation est d'évaluer une situation particulière. *« Cette solution a été envisagée et cette décision a été prise à la suite de débats publics. Il faut aujourd'hui chercher une solution qui puisse satisfaire l'ensemble des habitants du quartier. La situation dans la rue Boileau était inacceptable, il faut maintenant trouver une solution globale pour répartir les nuisances sur l'ensemble des rues du quartier et réduire la circulation de transit qui n'y a pas sa place ».*

Les habitants sont tous favorables à la recherche de solutions durables et globales à l'ensemble du quartier.

« Il faut empêcher la circulation de transit d'entrer dans le quartier, insiste Nadine GARCIA. Nos voiries sont inadaptées à ce type de circulation. Le carrefour de l'A86 et du boulevard National pose de gros problèmes. Les automobilistes ne voulant plus se compliquer la vie ont cherché des échappatoires. La Ville n'a pas de pouvoir sur cette voie qui est nationale. Les habitants du quartier devraient former une délégation pour intervenir auprès de la DDE. Les habitants peuvent obtenir ce que les élus ne parviennent pas à obtenir depuis un an. Marchons ensemble dans ce sens », conclut t-elle.

Jean GRILLOT, directeur du service infrastructure de la Ville, précise que la DDE raisonne à l'échelle nationale. *« L'autoroute a pour eux une fonction spécifique, ce qui explique le peu d'intérêt qu'ils peuvent porter aux difficultés rencontrées à l'intérieur du quartier. »*

Un habitant s'interroge sur l'état d'avancement du projet de réaménagement de la rue thomas Lemaître, dont les différents scénarios avaient été présentés en 2005 dans le cadre d'un conseil de quartier.

« Les crédits liés à ce réaménagement sont disponibles, informe André CASSOU. Cependant, la nature du projet dépend de la décision qui sera prise à l'issue de l'expérimentation. Si l'aménagement de la rue Boileau est confirmé, il engendrera le réaménagement du carrefour Thomas Lemaître/Boileau.

Par ailleurs, demain, dans un communiqué de presse, le conseil général des Hauts de Seine et le président de l'OPDHLM devraient annoncer une opération de démolition/reconstruction du Bateau. Nous rencontrons l'office départemental prochainement pour nous assurer que ce projet ne remet pas en question les échanges que nous avons avec eux sur le réaménagement de la rue, et plus précisément de l'espace situé devant le Bateau, explique André CASSOU.

En ce qui concerne l'organisation globale de la circulation dans le quartier, conclut André CASSOU, nous nous engageons à constituer rapidement un groupe de travail avec des habitants volontaires, les élus du quartier et des techniciens de la Ville pour mener une réflexion et trouver des solutions satisfaisantes pour tous ». Il invite ceux qui le souhaitent à y participer.

Il rappelle également la proposition qui est faite aux habitants de créer une délégation pour faire pression sur la DDE sur la nécessité d'un réaménagement du carrefour Boulevard National/A86.

Il s'engage ensuite à ce que le compte rendu de ce conseil de quartier soit diffusé dans toutes les boîtes aux lettres du quartier.

QUESTIONS DIVERSES

Un habitant propose que la question des personnes dépendantes soit mise à l'ordre du jour d'un prochain conseil de quartier, de nombreuses personnes âgées résidant dans le quartier.

Prochains rendez-vous :

- ◆ Lundi 3 avril à 21 heures dans la salle de quartier des Gavroches, 2 rue Morelly : Conseil de quartier du Vieux Pont.
- ◆ Jeudi 6 avril à 20h30 dans la salle des mariages de l'hôtel de ville : lancement de la concertation sur l'îlot Centre-Sainte Geneviève dans le cadre du projet de la Boule.